

# Le fil de terre

lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal

Numéro 131 mars 2023



## Tous à St Just St Rambert!

*Mobilisation*



*Ca continue*

*Loire-Foréz*



*Recyclage textile*

*Environnement*



*Atlas Biodiversité*



Comme dans beaucoup d'endroits en France Saint-Just-Saint-Rambert n'a pas échappé aux mouvements de contestation et de rejet de la politique libérale du gouvernement avec une manifestation bien fournie (350 personnes) le 16 Mars.

La colère va bien au-delà de la réforme des retraites. Ce que rejette une très grande partie de la population, c'est le libéralisme couplé à l'autoritarisme, la non répartition des richesses, la baisse du pouvoir d'achat, le démantèlement des services publics (santé, éducation,

services sociaux, emploi, sécurité, sanitaire...).

Pendant que les citoyens se mobilisent de façon historique, les gouvernants restent inflexibles et affichent du même coup une forme de mépris à l'égard de la rue des métropoles mais aussi des villes et villages.

Un très grand nombre de français aspirent donc à travers ce mouvement de fond à une société plus juste, plus équitable, où la dignité de chacune et chacun soit reconnue.



**Marie-José Faure**  
Présidente du GRIM

## Une simple barrière ... et la nature revient au galop !



**L**es bords de Loire vers l'île du rossignol faisaient l'objet de beaucoup d'incivilités avec une pollution excessive des lieux par des personnes négligentes qui prenaient les bords de Loire pour une déchetterie et accusaient également des départs d'incendie avec des barbecues sauvages.

Pour limiter ces débordements, des travaux ont été faits par la municipalité pour bloquer l'accès des véhicules au moyen d'une barrière en bois et en interdisant les barbecues.

Quelques mois ont passé depuis cette nouvelle installation et j'ai pu constater avec grand plaisir une très nette amélioration d'utilisation de cet espace, désormais sans automobiles.

Dans le cadre d'un pique-nique, faire quelques mètres à pied et ne pas avoir la voiture à proximité est quelquefois salvateur d'un espace public. Il paraît même que c'est très bon pour la santé !

Dans un autre cadre, j'ai participé dernièrement à l'opération « J'aime la Loire Propre » organisée par nos amis les chasseurs et nous sommes revenus avec un quasi-bredouille de ramassage de détrit

dans ce secteur, ainsi qu'en remontant sur le chemin des pêcheurs qui le complète sur les bords de Loire. Ce qui n'était pas le cas les années précédentes car les sacs étaient alors bien remplis.

J'ai même aperçu des faons et des amis ont vu des marcassins qui réinvestissent ponctuellement le terrain, preuve que la nature reprend ses droits.

Espérons que l'avenir confirmera cette règle et que les personnes qui fréquenteront le lieu cet été en famille respecteront l'environnement.

Nous avons cette richesse à Saint-Just-Saint-Rambert, sachons la préserver !



**Georges Charpenay**

## Le gouvernement doit dès maintenant retirer son projet !

Depuis le 19 janvier, la population se mobilise massivement contre la réforme des retraites.

Les différentes journées à l'appel de toutes les organisations syndicales et de jeunesse ont rassemblé des millions de travailleurs et travailleuses, jeunes et retraité.e.s.

Le 16 février, face à l'absence de réponse



du gouvernement et du président de la République, l'intersyndicale a appelé à mettre la France à l'arrêt le 7 mars.

Elle est forte du soutien des 3/4 de la population et de 94% des actifs qui refusent le recul de l'âge légal de départ à 64 ans et l'allongement de la durée de cotisations.

Ce 7 mars, ce sont plus de 3 millions de travailleurs et travailleuses, du public comme du privé, jeunes et retraité.e.s, qui se sont mobilisés, par la grève et/ou la manifestation.

C'est une journée historique par l'ampleur de ces grèves et de ces mobilisations. Des milliers d'écoles et de lieux d'études fermés, des entreprises privées, des administrations, et des villes à l'arrêt. Plusieurs centaines de manifestations et d'actions sur l'ensemble du territoire pour demander le retrait du projet de loi retraites.

A ce jour, ces mobilisations énormes conduites par une intersyndicale unie n'ont reçu aucune réponse de la part du gouvernement. Cela ne peut plus durer. Le silence du président de la République constitue un grave problème démocratique qui conduit immanquablement à une situation qui pourrait devenir explosive.

Après le 7 mars, l'intersyndicale a appelé à se saisir du 8 mars pour pointer la détérioration particulière de la situation des femmes avec ce projet de réforme. L'intersyndicale a soutenu également l'appel spécifique des organisations de jeunesse à se mobiliser jeudi 9 mars.

L'intersyndicale au niveau national et local appelle à une nouvelle mobilisation inter-professionnelle ce samedi 11 mars puis dès la semaine prochaine, à une journée de manifestations et de grève, le jour de la Commission Mixte Paritaire, moment important du calendrier parlementaire.

Elle appelle toute la population à continuer la mobilisation et les actions, encore plus massivement pour dire non à cette réforme injuste et brutale.

Partie prenante de toutes les mobilisations depuis le début de ce mouvement, les élus de notre groupe « Notre ville, citoyenne, écologique et solidaires » tenaient à relayer ce message et invitent les pontrambertoises et pontrambertois à s'inscrire massivement dans les actions à venir.

**93% DES ACTIFS** **SONT**  
**68% DES FRANÇAIS** **CONTRE**  
**la retraite à 64 ans**

## Le 49.3, un vrai déni de démocratie !



Photo credit : Paola Breizh on VisualHunt

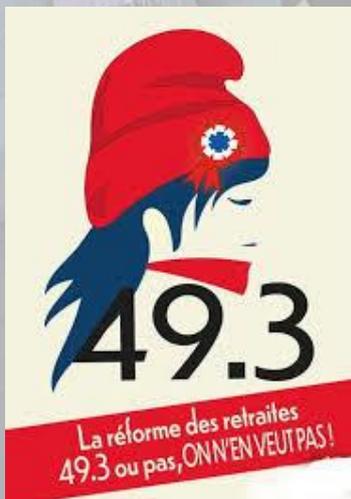
Confronté à un refus de toutes les organisations syndicales, au rejet de cette réforme par plus de 70% du peuple français, à une mobilisation unitaire qui rassemble des millions de personnes dans les rues depuis le 19 janvier et ne trouvant aucune majorité à l'Assemblée Nationale, la première ministre avec l'autorisation de MACRON a engagé le 49.3 pour passer en force.

La motion de censure qui s'en est suivi a recueilli 278 voix (287 auraient fait tombé le gouvernement et enterré le texte sur les retraites). Le député LR de notre circonscription, M.CINIERI a voté cette

motion de censure comme 19 autres députés LR, poussé par la colère qui s'exprime dans leur territoire.

Mais ce résultat ne siffle pas la fin de la partie. Les organisations syndicales et le peuple français rejettent toujours ce texte brutal et injuste. De nouvelles mobilisations sont annoncées, des recours au conseil constitutionnel engagés et un référendum d'initiative partagé déposé.

Plus que jamais la lutte continue et surtout, rien n'est joué !



**Jean-Pierre Brat**  
Conseiller municipal  
et communautaire

## Recyclage des Textiles, Linge de Maison et Chaussures

Derrière les bonnes intentions, un scandale environnemental et écologique !



Lors du conseil départemental du 7 mars 2023, nous avons eu à examiner une nouvelle convention 2023-2028 avec ECO-ORGANISME REFASHION pour la filière textile-linge-chaussures. L'occasion pour moi de sensibiliser sur cette question derrière laquelle existe un véritable enjeu écologique et environnemental.

En effet dans l'énoncé du dossier, on nous disait que la nouvelle feuille de route exigeait une amélioration des performances en matière de collecte et de valorisation. J'ai donc tout naturellement demandé quelle amélioration était attendue exactement car que je n'avais rien vu de chiffré dans la convention, ni en termes d'actions pas plus qu'en termes d'objectif ?

En effet, alors que chacun d'entre nous pense faire une bonne action en donnant nos vieux habits, la réalité est toute autre.

Une grande partie de ces articles est en fait revendue à l'étranger, à des prix permettant aux entreprises prestataires de juteux profits. Non seulement ces vêtements recyclés n'aident pas des familles en difficultés en France (environ 5% d'entre eux seulement sont remis sur le marché national), mais, très majoritairement, ils sont exportés vers des pays pauvres.

Et là, les réseaux sont plus qu'obscurs quant à la destination finale de ces produits. Ils sont généralement commercialisés dans le cadre d'une filière où règne l'exploitation d'hommes et de femmes qui n'ont bien souvent que cette alternative pour survivre.

De récents reportages ont soulevé la question du contrôle de ces marchandises, dont les principales destinations sont l'Afrique, au Ghana particulièrement ou l'Amérique du Sud vers le Chili.

## Recyclage des Textiles, Linge de Maison et Chaussures

### Derrière les bonnes intentions, un scandale environnemental et écologique !

L'un des plus grands marchés de textile-habillement recyclé se trouve au Ghana qui est devenu la poubelle du monde. Les vêtements envoyés là bas et vendus par ballots à des revendeurs qui ne peuvent même pas en apprécier le contenu ne trouvent bien souvent pas preneur, car inadaptés ou trop abîmés. Ils s'entassent alors dans des lieux qui souillent terre et mer, beaucoup finissant leur long voyage dans des décharges à ciel ouvert et... dans les océans,

La tendance à la mode rapide a transformé les vêtements en articles jetables. Pour mettre un terme au flux de déchets textiles déversés dans les pays du Sud, il n'y a pas d'autre solution que de ralentir significativement la fast fashion.

Cela demande de repenser nos modes de consommation bien évidemment et donc aussi de s'attaquer aux raisons qui amènent aujourd'hui les citoyens à se tourner vers ces produits souvent vendus aux prix les plus bas mais aussi le plus souvent fabriqués dans les pays les plus pauvres dénués de droits sociaux où règne une exploitation intolérable de la main d'œuvre.

La précarité grandissante et l'augmentation de la pauvreté dans nos pays dit « développés » a un effet d'accélérateur sur ce phénomène, montrant par la même qu'il ne peut y avoir de véritable transition écologique sans une évolution des droits sociaux à l'échelle mondiale.

Certes ces questions ne peuvent pas être réglées dans le seul périmètre de Loire Forez Agglo, mais chaque acteur à son niveau a un rôle à jouer. C'est pourquoi il m'est apparu important d'intervenir au sein de Loire Forez Agglomération à l'occasion de la présentation de ce dossier.

Mais, j'avoue qu'il m'a été très pénible d'entendre la réponse du vice président

délégué à la gestion des déchets sur le rôle de Loire Forez Agglo qui se limiterait à passer des conventions et non à s'occuper du devenir du recyclage des vêtements, linge et chaussures une fois ceux-ci collectés.

Je laisse à chacun le soin d'apprécier cette réponse mais il y a assurément un vrai travail de responsabilisation et de sensibilisation à mener en direction de certains décideurs.



**Jean-Pierre Brat**  
Conseiller municipal  
et communautaire

## Classement « Villes et Villages où il fait bon vivre »

**S**aint-Just-Saint-Rambert en 5ème position sur 6 des communes de 10-20000 habitants de la Loire

« Villes & Villages où il fait bon vivre » c'est quoi ?

Il s'agit d'une enquête réalisée par Opinion Way, une entreprise qui a fait l'objet de critiques répétées pour des méthodes peu scrupuleuses quant à Thierry Saussez, président de l'association, c'est un ancien conseiller politique de Nicolas Sarkozy, ancien membre du RPR et à l'UMP qui propose aux villes qui font partie du top 20% national d'avoir le droit d'utiliser le label que leur attribue l'association « Villes & Villages où il fait bon vivre » moyennant la modique somme allant de 500€/an à près de 4 000 €/an selon la taille de la commune... le décor est planté : business is business !

Cependant, on ne peut contester les données utilisées compilées à partir de sources officielles (INSEE, ministères, ARCEP [Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse]...)

Pourquoi Saint-Just-Saint-Rambert "la ville où il fait bon vivre" selon son maire se retrouve à cette place loin du podium?

Le classement porte sur près de deux cents critères répartis en dix catégories et on peut, sans grand risque d'erreur, supposer que l'activité touristique, la proximité des transports, la proximité de tous types de commerces, l'attractivité immobilière (évolution des prix au m<sup>2</sup> sur les 3 dernières années),... plombent du reste le classement... Il y a aussi une rubrique « solidarité » avec très peu de critères donc notre commune échappe à

ce niveau à une note de zéro si les jumelages étaient pris en compte. Pour rappel depuis plus de 30 ans nous sommes jumelés avec Targu Neamt, ville roumaine de 20 000 habitants située à 100 km de la frontière ukrainienne... la proximité du conflit et la misère qu'il engendre pour les populations civiles aurait pu être l'occasion de resserrer les liens distendus de ce jumelage.



**Jean-Michel Toubin**

## Ville Amie de la Biodiversité

**E**n 2020 le Syndicat Mixte des Gorges de la Loire (SMAGL) a sollicité Saint-Just-Saint-Rambert pour la réalisation d'un atlas de la biodiversité.

Notre commune était la seule qui n'en n'avait pas sur les sept communes des gorges.

Financé à 80% par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et à 20% par le SMAGL, cet atlas s'affichait donc comme une belle opportunité.

Durant ces trois dernières années, des techniciens du SMAGL et de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) ont quadrillé la commune pour réaliser un inventaire des différents espèces de la faune et de la flore, ainsi que des différents milieux naturels présents sur notre territoire.



En ce début du mois de mars 2023, les conclusions de cet atlas ont été présentées aux élus.

On apprend ainsi par exemple que 14000 données ont ainsi été recueillies, que 437 espèces animales cohabitent sur la commune, que 125 mares existent...

En complément de ce recensement minutieux et exhaustif, l'atlas propose également de très nombreuses recommandations pour préserver cette biodiversité et sensibiliser la population.

Avec cette mine d'informations, véritable outil d'analyses et de perspectives, l'heure est venue maintenant aux prises de décisions pour la mise en place d'actions, de projets.

Impliqués dans cette démarche depuis son origine (notamment au sein de la commission environnement), nous demandons qu'un cadre clair et objectif soit défini, sur du

moyen terme, pour des réalisations concrètes et harmonisées avec la création d'une ligne budgétaire.

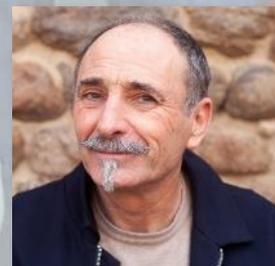
Dans ce cadre, nous proposons bien sûr des actions en direction de la population (exposition, conférences, visites, observations,...), mais aussi avec les scolaires, les associations (centres de loisirs, randonneurs, chasse, pêche...) et institutions présentes sur la commune (maisons de retraites...).

Un accent tout particulier devrait être porté aussi sur les agriculteurs et maraîchers qui jouent un rôle important dans le domaine de la biodiversité et de son évolution notamment concernant les mares et zones humides.

Nous proposons également qu'un guide de la biodiversité de notre commune soit édité à partir de l'atlas et vendu ou mis à disposition des pontrambertois afin de renforcer la sensibilisation, la connaissance et valoriser notre cadre de vie.

Des liens avec les six autres communes des gorges de la Loire et l'Agglomération Loire Forez seraient de même à renforcer pour échanger, mutualiser des données des actions.

Saint-Just-Saint-Rambert dispose donc d'une belle et riche biodiversité, nous disposons aussi de l'outil indispensable à la mise en place d'une politique réaliste et cohérente en faveur de cette biodiversité qui doit faire de notre ville, **UNE VILLE AMIE DE LA BIODIVERSITE.**



**Gilles Vallas**  
**Conseiller municipal**

# OASIS

## JARDIN DE COCAGNE



# VENTE DE PLANTS BIO

Plus de 90 variétés de plants produits au jardin

Vendredi 21 avril 15h-19h

Samedi 22 avril 9h-19h

non stop

1.50€ l'unité



19 chemin des Muats, 42170 Saint-Just Saint-Rambert

Tél : 04 77 52 13 98

[oasis.bio.fr](http://oasis.bio.fr)



## Quand le numérique se rallie à notre cause ...

**S**avez-vous que l'intelligence artificielle est une technologie qui permet aux machines comme les ordinateurs de résoudre des problèmes autrefois réservés aux humains. Les ordinateurs peuvent apprendre à partir d'exemples, de données ou de leur expérience passée pour effectuer des tâches telle que la reconnaissance d'image, la traduction linguistique ou la prise de décision. L'intelligence artificielle vise à imiter certaines des capacités humaines telles que la perception, le raisonnement, le jugement et l'apprentissage, afin d'améliorer la qualité de vie des gens et de rendre les tâches plus efficaces et plus pratiques.

Comme je pense que ce sera la prochaine grande révolution informatique après internet, j'ai décidé de me servir de cette intelligence et de lui demander comment elle définit le GRIM (Groupement de Réflexion et d'Information Municipal), acteur central des fils de terre que vous lisez.

Voici sa réponse :

« Un groupe de réflexion et d'information municipal est une organisation formée par des citoyens intéressés à suivre et à comprendre les questions liées à leur municipalité. Le groupe peut se concentrer sur différents domaines tels que la gestion municipale, l'urbanisme, le développement économique, les politiques publiques, les événements culturels, etc . Le but du groupe est de permettre aux citoyens de s'informer sur les activités municipales, de débattre et d'échanger des idées sur les enjeux concernant leur communauté locale, d'influencer les décisions municipales et d'encourager une participation active de la part des citoyens. Ces groupes peuvent également organiser des conférences, des débats, des assemblées publiques, des pétitions, des lettres ouvertes et des manifestations pour promouvoir leurs intérêts et leurs idées. »

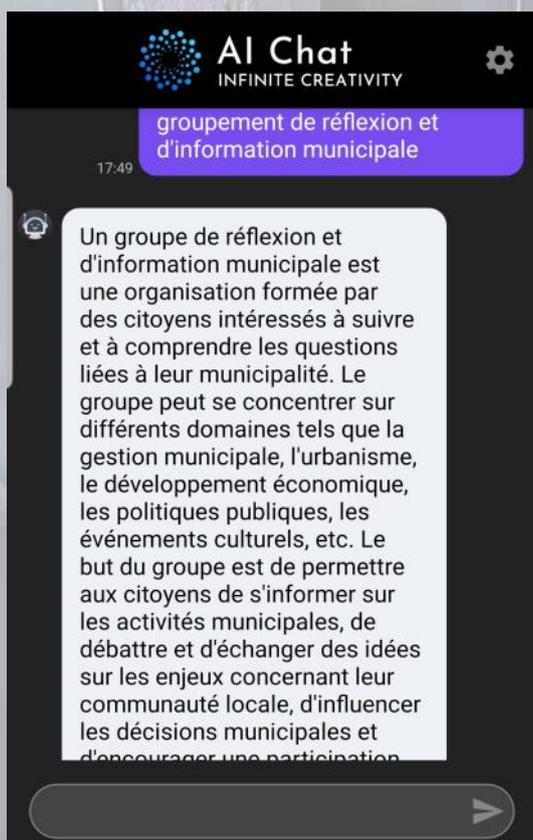
Cette description me semble plutôt fidèle et en ce qui concerne l'approche « d'encourager la participation active des citoyens », c'est bien le sujet de la démocratie participative que nous soutenons bec et ongles depuis toujours. Rappelez-vous notre dernier programme aux élections municipales où il en était fortement question.

Force est de constater qu'une interrogation d'une compilation mondiale de données par une nouvelle intelligence informatique rejoint nos objectifs, preuve que nous ne sommes pas « à côté de la plaque », bien au contraire...

Alors, rejoignez-nous !



**Georges Charpenay**



## Adhésion GRIM



Je souhaite adhérer au Groupe de Réflexion et d'Information Municipale de Saint-Just-Saint-Rambert.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

Je joins 25 € pour la cotisation pour l'année 2023  
par chèque à l'ordre de « GRIM Saint-Just-Saint-Rambert »

À envoyer à : Monsieur Jean-Michel Toubin  
5 impasse des Peyrardes  
42170 Saint-Just-Saint-Rambert

## Agenda

### Conseil municipal

**Mercredi 29 mars 2023 19h15**

**Salle Prieuré Bas**

Pour nous [contacter](mailto:fildeterre@lesbarques.fr), [s'abonner](mailto:fildeterre@lesbarques.fr) ou [se désabonner](mailto:fildeterre@lesbarques.fr) : [fildeterre@lesbarques.fr](mailto:fildeterre@lesbarques.fr)

Retrouvez nos parutions sur : <https://notreville.org> et sur <https://www.facebook.com/gauche42170>